



DU NOUVEAU À MOZAC : MARCHÉ ST PAUL

La ville de Mozac souhaite favoriser le « mieux consommer » et les échanges directs entre producteurs et consommateurs ; à cette fin un marché va s'installer sur la place St Paul tous les vendredis de 15h à 19h à compter du 26 avril.

Merci de réserver le meilleur accueil aux producteurs.



HONORARIAT MICHEL LEPETIT

Au cours d'une cérémonie à l'Arlequin, entouré de sa famille, de ses nombreux amis, d'élus et d'anciens collègues maires, Michel LEPETIT a reçu des mains de Michèle ANDRE, ancienne sénatrice, le diplôme et la médaille pour son honorariat de maire. Cette nomination récompense les 19 années de mandat municipal à Mozac dont 11 en tant que 1^{er} magistrat de la commune. A cette occasion, il fut rappelé ses différentes implications dans la vie municipale et associative locale ainsi que sa fonction de 1^{er} vice-président en charge de l'économie à Riom Communauté pendant 8 ans. La cérémonie a été suivie d'un moment de convivialité qui a permis à chacun de féliciter Michel pour ce titre.

Michel LEPETIT... un grand Monsieur qui a marqué la commune de son empreinte.



Enfance & Jeunesse

CANTINE



Le 2^{ème} atelier Frutti & Veggi proposé par le prestataire cantine Elior a remporté de nouveau un vif succès auprès des élèves élémentaires qui ont pu découvrir via l'odorat, le toucher et le goût, les saveurs de quelques fruits et légumes du printemps.

PARTICIPATION CITOYENNE



Cette démarche de participation consiste à associer les élus et les habitants d'un quartier ou d'une commune à la sécurité et à la protection de leur environnement.

Ce dispositif complète l'action des forces de sécurité publique.

Suite à la réunion publique organisée sur ce thème le 11 février dernier, la municipalité s'engage dans cette démarche (délibération du conseil du 18 mars 2019).

Afin de conclure le protocole, **nous avons besoin de volontaires référents pour relayer notre action auprès de la population.**

Une formation par les forces de police sera proposée à ces personnes afin de définir leurs missions, leurs limites et les moyens de communication à leur disposition.

Toutes les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie soit : à l'accueil, par téléphone au 04 73 33 71 71, par mail à contact@ville-mozac.fr

COLLECTE DE TEXTILES POUR L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Le CCAS prévoit une collecte de textiles au profit de l'APF le samedi 4 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à la grange municipale située rue de l'Abbaye (vers parking) où des bénévoles accueilleront les donateurs.

Comme habituellement, il est demandé de remettre des articles en bon état (vêtements, linge de maison, chaussures, jouets...) de préférence dans des sacs.

UN DEUXIÈME THÉ DANSANT À L'ARLEQUIN AVEC LE CCAS

Pour la deuxième année, fort du succès de la première édition, le CCAS de Mozac a organisé un thé dansant le dimanche 10 février à l'Arlequin qui a vu la participation de près d'une centaine de personnes.

Les danseurs ont apprécié cette soirée animée par l'orchestre Michel Fougeroux alors que les Amis du Pré du Lac tenaient bénévolement la buvette.

LES CHÈQUES ÉNERGIE SONT ANNONCÉS...

Le chèque-énergie qui remplace maintenant le tarif de première nécessité (TPN) a pour mission d'aider les ménages aux revenus modestes à payer les factures.

Son montant peut varier de 48 euros à 277 euros en fonction du revenu de référence (il faut donc avoir établi une déclaration de revenus) et de la composition du foyer.

Si vous êtes bénéficiaire du chèque-énergie, surveillez votre boîte aux lettres car il devrait vous parvenir au cours de la première semaine d'avril.

PARC DE STRUCTURES GONFLABLES



Cette année encore, les structures gonflables ont envahi le gymnase du complexe sportif Edmond Vacant pendant les vacances d'hiver.

Dans ce parc, les enfants de tous les âges ont pu se défouler à leur guise ou profiter des jeux vidéo mis à leur disposition. Les « ados » ont apprécié la soirée qui leur était réservée.

CARNAVAL

Dimanche 31 mars, le public était au rendez-vous pour déambuler dans les rues de Mozac au son de la musique de l'harmonie municipale.

Les chars de Blanche neige et les 7 nains, du petit Chaperon rouge, de Cendrillon et des 3 petits cochons, ont enchanté les enfants qui avaient aussi fait preuve d'imagination pour se costumer.

Au retour, nous avons brûlé la sorcière avant le goûter offert par la commune.

La municipalité remercie les bénévoles et l'ADAPEI qui ont permis la réalisation des différents chars ainsi que les associations présentes qui ont œuvré à la réussite de cette belle après-midi festive (AAPL, Cyclo-club, Espace-Culture).



◉ COMMÉMORATION DU 19 MARS



◉ INAUGURATION DU TRANSFORMATEUR CHEMIN DE LA RIVIÈRE



◉ UNE BELLE CONVIVIALITÉ AU REPAS DES AÎNÉS DU CCAS

A l'occasion du repas traditionnel des aînés de Mozac organisé dimanche 17 mars, 210 personnes se sont retrouvées à l'Arlequin pour partager le repas offert aux mozacois de plus de 68 ans par le CCAS.

Lors de son mot d'accueil, Marc REGNOUX, maire et Président du CCAS, évoqua succinctement les réalisations et les projets au niveau de la commune, notamment ceux de nouveaux lotissements, ainsi que l'appui apporté par la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.

Suivait un mot d'accueil du Vice-Président du CCAS, Gabriel PORTIER, qui remercia d'abord les aînés, les élus présents et le personnel municipal volontaire pour assurer le service et exprima à son tour une pensée particulière pour les personnes disparues ou empêchées.

Tout en rappelant le rôle essentiel d'écoute et d'appui des personnes ou familles en difficultés assumé par le CCAS, le vice-président présenta brièvement le bilan des actions menées en 2018. Il présenta ensuite sommairement le programme « seniors » de 2019 dont le thé dansant du 10 février, le repas des aînés, un atelier-mémoire qui vient de débiter, un atelier-équilibre programmé pour l'automne et un projet de réalisation d'une analyse des besoins sociaux.

Au cours du repas unanimement apprécié des convives et très bien servi par le personnel municipal volontaire, chacun pouvait, à sa guise, danser avec l'orchestre ou profiter simplement de l'ambiance musicale tout en discutant avec ses voisins.

Gaieté et convivialité ont régné à l'Arlequin tout au long de cet après-midi où ont été mis à l'honneur Jeanne, la doyenne de 98 ans, membre du club de l'âge d'or, et le doyen de 93 ans, René de la résidence de l'Ambène, leur joie de vivre pouvant être enviée de tous.

Des compliments sont à adresser à celles et ceux qui ont contribué à la préparation et à la réalisation de cette belle journée d'amitié.



➤ PENSE À TON VOISIN !

L'écobuage et les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012

Interdictions permanentes :

- Lanternes célestes (dites aussi lanternes chinoises ou thaïlandaises)
- Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles

• Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers :

- Les déchets végétaux ménagers, incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.

➤ FLEURISSONS NOTRE VILLE

Nous sommes tous acteurs de notre environnement. Les bénévoles proposent de vous fournir des fleurs à planter sur un espace public proche de chez vous en pieds d'arbres ou de murs. Si vous êtes intéressés téléphonez au 04 73 33 71 71 ou au 06 65 39 65 30



➤ PROGRAMME DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DÉVELOPPEMENT DURABLE À MOZAC

Lundi 3 juin 19h30 Arlequin. RÉUNION PUBLIQUE AGENDA 21.

Présentation du bilan agenda 21 suivi d'un débat sur le bénévolat et l'écologie.

Jeudi 3 juin 8h30. NETTOYAGE DES CHEMINS À MOZAC. Rendez-vous place 1^{er} mai

Samedi 8 juin 14h00. L'EAU ET LES JARDINS DU PARC DE L'ABBAYE. Déambulation sur le rôle de l'eau et de l'évolution des jardins expliqués par Jean-Marie Pérona.

Samedi 8 juin 15h00 Parc de l'Abbaye. LES ABEILLES EN MILIEU URBAIN. Projet abeilles avec l'école, dégustation de miel du parc de l'Abbaye.

Dimanche 9 juin 9h30. OPÉRATION « VILLE PROPRE » rendez vous place Saint Paul.

L'ensemble des animations pour Riom Limagne Volcans figurent sur la plaquette « Etes-vous DD ? »

➤ RAPPELS URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée avant de démarrer les travaux sur :

- une maison ou sur une annexe (garage, véranda, ...)
- la création ou le changement de porte, fenêtre et toiture
- le changement de destination d'une construction
- la construction d'une piscine
- la construction d'un mur
- un ravalement de façade

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Agenda

Mois	Date	Activité	Lieu	Heure
AVRIL	17	Film "la Ch'tite famille"	Mairie	Arlequin 14h30
	20	Soirée Courts Métrages	Comité de jumelage	Arlequin 20h30
	21 & 22	Tournoi foot	US mozac	Complexe sportif journée
MAI	4 & 5	Exposition	Auvergne Collections	Arlequin Journée
	8	Défilé	Mairie	Place St-Paul 10h30
	11 & 12	Compétition	BMX	Complexe sportif Journée
	15	Conférence	Amicale Jardiniers France	maison des associations 20h15
	17	Spectacle	Ecole primaire	Arlequin 20h
	18 & 19	Fête du Livre	Club Historique	Arlequin Journée
	24	Film "Au revoir là haut"	Mairie	Arlequin 20h30
25	30 ans du Club	Yoga	Arlequin Journée	
JUIN	1 ^{er}	Tournoi	Mozac Volvic Basket	Complexe sportif Journée
	3	Agenda 21 : réunion publique	Mairie	Arlequin 19h30
	4	Spectacle	Ecole Maternelle	Arlequin 17h30
	7	Film "Ouvert la nuit"	Mairie	Arlequin 20h30
	8	Gala fin d'année	Harmonie	Arlequin 20h
	12	Spectacle	Piano à Riom	Arlequin 20h30
	21	Fête	Ecole Primaire	Après-midi
	22 & 23	Spectacle	Atelier M Danse	Arlequin 20h30 & 15h
28	Gala	Gauloise Gym	Gymnase 20h	